

Lorsque les aspects environnementaux deviennent une priorité dans la conception d'un produit – Retour sur le workshop



Concevoir un produit ou un service conduit inévitablement à la production d'externalités négatives pour notre environnement. Le designer peut, en amont du processus de conception et tout au long de celui-ci, analyser ces externalités pour aider les entreprises à faire des choix qui permettront de réduire l'empreinte environnementale d'un produit ou service. Pour cela, la connaissance de l'écosystème de l'entreprise (matières premières, fournisseurs, moyens de production, moyens de transport, stockage, consommation énergétique...) est indispensable.

Cette réflexion est au cœur de la pratique de [Philippe Riehling](#), designer industriel, qui a explicité sa méthode aux participant·es du workshop du 12 mai 2022. L'après-midi était consacré à la pratique et chaque participant·e a travaillé à la reconception d'un projet personnel suivant les apprentissages de la matinée.

*« Le design n'est pas la conception d'un objet c'est comprendre et agir sur tout l'écosystème de l'objet. »
– Philippe Riehling, designer industriel*



Workshop du 12 mai à la Ferme des Loups ©
Wallonie Design – Hélène Bleus

Produit vs éco-produit ?

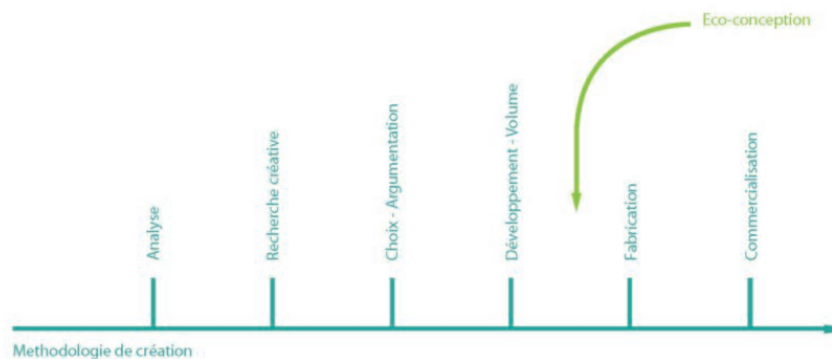
Réduire les impacts négatifs sur l'environnement tout au long du cycle de vie d'un produit doit être au cœur de la pratique des designers selon Philippe Riehling et cette approche ne doit pas impacter le coût, la qualité, l'accessibilité, la fonctionnalité...

« On entend par “produit”, tout bien, service ou procédé proposé par une entreprise et par “éco-produit”, tout produit entraînant moins d’impact sur l’environnement et offrant un service comparable à ceux présents sur le marché (qualité, fonctionnalité, accessibilité, coûts, sécurité...)

»

– Philippe Riehling, designer industriel

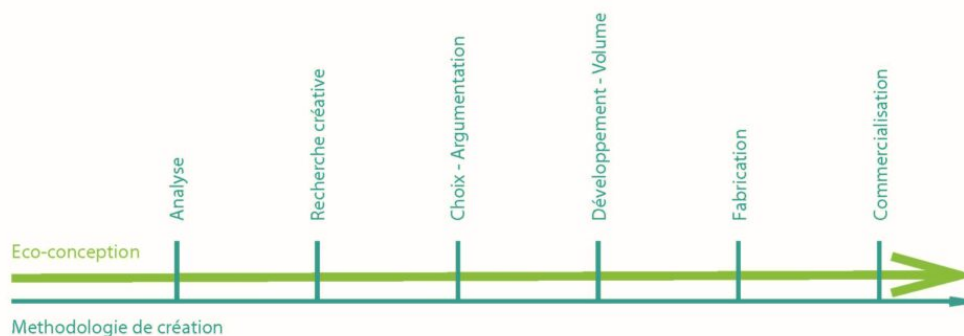
Fausse bonne idée



© Philippe Riehling

La prise en compte des aspects environnementaux doit être pensée tout au long du processus de création.

Méthode d'éco-design



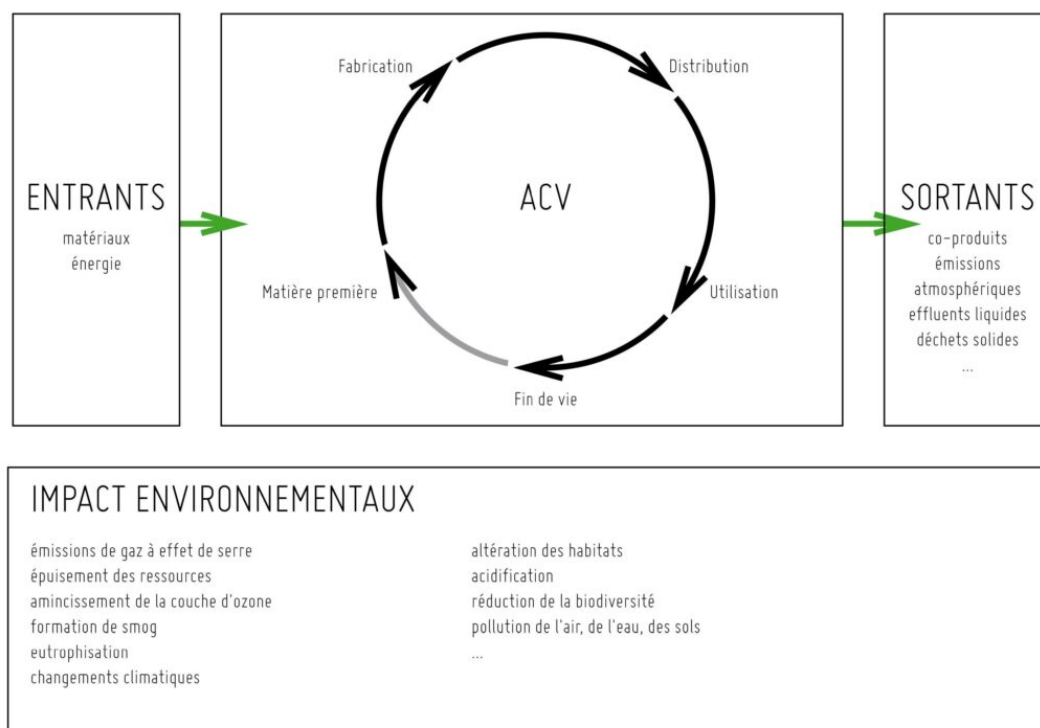
© Philippe Riehling

C'est en ayant une vue d'ensemble sur toute la chaîne de

valeur de l'entreprise et pas uniquement sur le produit que le designer pourra aider au mieux celle-ci à faire des choix importants conduisant à la réduction de l'impact environnemental.

Des outils pour y arriver ?

Pour aider le designer, il existe des outils d'évaluation environnementale. Par exemple, l'analyse du cycle de vie peut permettre aux designers de poser les bonnes questions aux entreprises pour mesurer l'impact environnemental au niveau des matières premières, de la fabrication, de la distribution, de l'utilisation et de la fin de vie.



Source : Traité d'éco-conception – pôle éco-conception

- **MATIÈRE PREMIÈRE** – Extraction du milieu naturel, entreposage, transport vers les lieux de transformation, opérations de transformation en matériaux, entreposage, transport vers le lieu de fabrication.

- **FABRICATION** – Entreposage des matériaux, transformation pour obtenir un produit fini, emballage, transport vers distributeur. Attention : certains produits ont plusieurs composants.
- **DISTRIBUTION** – Entreposage du produit fini et transport jusqu'au lieu de vente (type de transport), étalage en magasin, transport vers le lieu d'utilisation.
- **UTILISATION** – Étape où le produit remplit sa fonction. Englobe entretien, réparation, consommables.
- **FIN DE VIE** – Différents scénarii possibles lorsque le produit ou service n'est plus en mesure de remplir sa fonction. Inclut la réutilisation, le recyclage, l'incinération ou l'enfouissement ainsi qu'emballages et consommables.

Rassembler de nombreuses données permet d'ancrer une demande, un produit ou service dans une réalité. Bien évidemment, il ne s'agit pas de se lancer dans une étude chiffrée précise des impacts mais des premiers éléments peuvent être mis en exergue par le designer et l'aider dans sa réflexion.

« La créativité du designer reste la clé centrale de la réussite d'un projet. Cependant, dans une démarche d'éco-conception, la pleine prise en compte des critères et contraintes, en amont du projet, élargit le champ d'action du designer en lui permettant d'être pleinement acteur. Son action globale est un critère d'importance pour un projet pertinent et une forte innovation. »

– Philippe Riehling, designer industriel

Des outils de référence peuvent permettre d'estimer les émissions de carbone par activité-type. Cela permettra, si besoin est, de faire appel à un bureau d'évaluation environnementale pour préciser des données :

- L'arbre des procédés simplifiés

- Base-impacts.ademe.fr
- [Ecolizer 2.0](#)

Comment expliciter cette démarche auprès d'une entreprise ?

A l'heure où le prix de l'énergie augmente et l'approvisionnement de certaines matières premières se complexifie, voir se raréfie, le moment est idéal pour argumenter sur les possibilités de réduire les coûts énergétiques, d'optimiser l'utilisation des ressources, de faciliter les transports... Il n'est donc pas toujours nécessaire de parler de durabilité ou de contrainte environnementale lorsqu'on est face à un projet d'entreprise. Le coût est, pour le moment, toujours le bon moyen de faire pencher la balance.

Le designer, grâce à ses capacités à catalyser des informations et à les rendre tangibles par la visualisation de solutions, est force de proposition pour aider les entreprises à penser et concevoir leur produit différemment. Philippe nous explique que, souvent, ce cheminement avec une entreprise s'inscrit dans la durée. Il ne s'agit pas de vouloir tout changer d'un coup mais de commencer par de petites améliorations qui peuvent avoir des impacts sur la réduction du coût (optimisation des matériaux, du stockage, du transport...) en même temps que sur l'empreinte environnementale du produit. La transparence et la confiance sont de mise pour favoriser le développement de solutions qui favoriseront le développement de modes de production plus durables et résilients.

Les designers sont des alliés importants du changement. Vous souhaitez en savoir plus sur nos actions ? [Découvrez-les en cliquant ici](#) !

*Article rédigé par Véronique Closon,
avec le soutien du Fonds européen de développement régional.*



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Et avec le soutien du Plan de Relance de la Wallonie



CIRCULAR
WALLONIA